

GREN' DE PROJETS

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES



**Grenoble
Ville de
Demain**
INVENTONS LA VILLE EN TRANSITION



www.grendeprojets.fr



ENJEU

Le Couvent des minimes s'organise en trois corps de logis autour d'un cloître, le dernier côté étant fermé par la chapelle. Cette typologie invite à un projet mixte, associant par exemple un programme de logements et des locaux d'activités (en rez-de-chaussée), compatibles avec le caractère reposant de la cour. Celle-ci restera impérativement un espace ouvert au public et susceptible d'accueillir des animations culturelles.

PRÉSENTATION

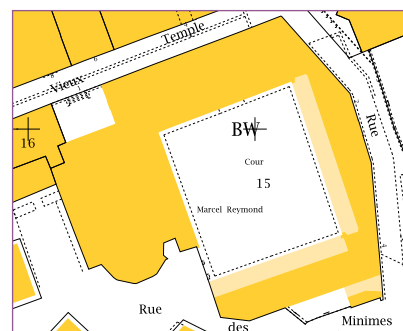
L'ensemble est situé dans le quartier Très-Cloître, entre la rue du Vieux-Temple, la rue Saint-Ursule et la rue des Minimes. Élément majeur du patrimoine grenoblois, le couvent se caractérise par son cloître remarquable, ses volumes et son bel escalier d'honneur à quatre volées et balustres de pierre.

HISTORIQUE

Fondé en 1646 par lettres patentes de Louis XIV, le Couvent des minimes accueille le Grand séminaire après la Révolution française. Il est acquis par l'État en 1905 et revendu en 1919 à l'université. En 1942, des travaux de rénovation sont effectués dans l'aille du Vieux-Temple et l'ancienne chapelle pour accueillir le Conservatoire municipal de Musique. En 1970, après de nouveaux travaux dans la chapelle, l'ensemble instrumental de Grenoble s'y installe.



*1 rue du Vieux-Temple,
parcelle de 3 461 m².*





GREN' DE PROJETS

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- **Cadastre :**
Section BW, parcelle 0015
Superficie 3 461 m²
- **Propriété :**
Ville de Grenoble. Domaine privé.
- **PLU :**
Zone UM-A, zone urbaine Mixte - centre historique.
La zone UM-A est une zone historique de centralité urbaine d'agglomération au caractère historique fortement marqué. Ces caractéristiques sont à développer en accueillant une pluralité d'occupations (habitat, services, commerces, artisanat, etc.)
- **Servitudes :**
Ensemble homogène : 4017
Patrimoine végétal : L123-1-7°, isolé périmètre de 400 m autour des stations du tramway.
Périmètre archéologique.
ZPR1, zone de publicité restreinte 1.
PT1, transmissions radioélectriques, protection contre les perturbations électromagnétiques
PT2, transmissions radioélectriques, Protection contre les obstacles
- **Protection patrimoniale**
Ce bâtiment se trouve en Site Patrimonial Remarquable (ex-AVAP).
Catégorie C2+ : immeubles d'intérêt patrimonial exceptionnel faisant l'objet d'une protection forte.
Cette protection concerne tant le bâti que les espaces extérieurs qui

l'accompagnent. Ces constructions ne doivent pas être détruites ni dénaturées. Elles doivent être restaurées dans un véritable souci de mise en valeur et de sauvegarde. Compte tenu des éléments historiques et des vestiges archéologiques potentiels, tout projet de restauration ou de réhabilitation devra s'appuyer sur une réflexion d'ensemble, à l'appui d'une connaissance approfondie préalable et de documents d'archives.

Tout projet devra faire l'objet d'études préliminaires (historique, diagnostic technique et esquisse de faisabilité) validées par la direction de l'urbanisme. Le projet sera soumis à validation des services de l'État.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES CONSTRUCTIONS

- **Type de bâtiment :**
Le bâtiment est composé de 3 ailes disposées autour d'une cour centrale. La surface de 3 743 m² est répartie sur 4 niveaux. Au rez-de-chaussée se trouvent de grandes salles donnant directement sur le cloître qui entoure la cour. Aux étages supérieurs des ailes Sud et Est sont disposées les 94 chambres, les salles de bains collectives et deux appartements tandis que les étages supérieurs de l'aile Nord accueillent des bureaux administratifs et des combles aménageables.

- **SP (m²) :**
3 743 m²
- **Année de construction :**
1644 – A fait l'objet de diverses vagues de travaux de 1919 à 1970
- **État général du bâtiment :**
Clos / Couvert : moyen
Structure : bon pour les ailes Sud et Est et mauvais pour l'aile Nord.

USAGE ACTUEL

3^e catégorie type L et Y
Occupation complète du bâtiment par différents usages : un foyer de logement pour étudiants de 92 lits, une salle de répétitions musicales et des locaux associatifs pour différentes associations : Observatoire des Politiques Culturelles, Locomotive et Babel.

Les propositions de relocalisation des activités doivent être étudiées. Les usages actuels pourront ou non être intégrés au projet.

MONTAGE JURIDIQUE

Cession envisagée.
Sont exclues de la cession les espaces extérieurs : parvis et cour du couvent (cour Marcel Raymond), ainsi que l'ancienne chapelle (salle Olivier Messiaen) et les bureaux attenants.